

Livret 2021-2022



UN CLUB, UNE FAMILLE...

CODE D'ETHIQUE SPORTIVE

Un Code d'éthique sportive part du principe que les considérations éthiques à l'origine du fair-play ne sont pas un élément facultatif mais, au contraire, sont essentielles à toute activité sportive ainsi qu'à toute gestion dans le domaine du sport et qu'elles s'appliquent à tous les niveaux de compétence et d'engagement de l'activité sportive, aussi bien aux activités récréatives qu'au sport de compétition.

Un Code fournit un solide cadre éthique pour lutter contre les pressions exercées par la société moderne, pressions qui s'avèrent menaçantes pour les fondements traditionnels du sport qui reposent sur le fair-play, l'esprit sportif et le mouvement bénévole. Le fair-play signifie bien plus que le simple respect des règles. Il couvre les notions d'amitié, de respect de l'autre et d'esprit sportif. Le fair-play est défini comme une façon de penser et pas seulement comme un comportement à adopter. Le concept recouvre des questions relatives à l'élimination de la tricherie, de l'art de ruser tout en respectant les règles, du dopage, de la violence (à la fois physique et verbale), de l'inégalité des chances, de la commercialisation excessive et de la corruption. Le fair-play est un concept positif. Le sport est une activité socioculturelle qui enrichit la société et l'amitié entre les individus, à condition d'être pratiqué loyalement. Le sport est également une activité qui, si elle est exercée de manière loyale, permet à l'individu de mieux se connaître, de s'exprimer et de s'accomplir ; de s'épanouir, d'acquérir un savoir-faire et de faire la démonstration de ses capacités. Le sport permet une interaction sociale, il est source de plaisir et procure bien-être et santé. Le sport, pratiqué au sein d'une ligue, offre l'occasion de s'impliquer et de prendre des responsabilités dans la société.

Le fair-play est essentiel si l'on veut réussir à promouvoir et à développer le sport et l'engagement sportif. La loyauté dans le sport - le fair-play - est bénéfique pour l'individu, les organisations sportives et la société tout entière. Il est de notre responsabilité de promouvoir cet esprit - QUI JOUE LOYALEMENT EST TOUJOURS GAGNANT. (FAIR PLAY - THE WINNING WAY).

CODE D'ÉTHIQUE DES JOUEURS

- Je prends plaisir à pratiquer le sport choisi
- Je fais partie d'une équipe : je suis présent aux entraînements et aux matches
- J'ai en toutes circonstances une attitude de fair-play et de savoir-vivre (politesse, ...) vis-à-vis de mes coéquipiers et de mes adversaires
- Je respecte le coach et l'encadrement
- Je respecte les règles du jeu du basket et les décisions de l'arbitre
- Je respecte le matériel mis à ma disposition
- Je refuse toute forme de violence et de tricherie
- Je respecte les horaires des entraînements et de matches fixés par le coach
- Je participe et m'implique lors des différents événements organisés par le Club (soupers, ...)
- Je respecte les membres du Comité (tous bénévoles) et les décisions prises par ceux-ci

CODE D'ÉTHIQUE DES ENTRAÎNEURS

- J'encourage l'esprit d'équipe et le fair-play
- Je m'assure que les équipements et les installations sportives garantissent la sécurité des joueurs
- Je respecte les joueurs, coaches et supporters des autres équipes
- Je respecte l'intégrité physique des joueurs
- Je respecte les règles du jeu du basket et les décisions prises par l'arbitre
- Je refuse toute forme de violence et de tricherie
- J'informe les joueurs et/ou les parents des horaires d'entraînement et de matches et les préviens en cas de changements
- Je suis à l'écoute des parents et des joueurs (je relaie les demandes/questions éventuelles vers le Comité si besoin)
- J'informe le Comité de toutes informations utiles concernant la (les équipes que je coache (arrêt d'un joueur, ...))
- Je communique aux parents et aux joueurs, toute information/décision, relative à la vie du Club qui les concerne
- Je participe et m'implique lors des différents événements organisés par le Club (réunion d'information, souper, ...)
- Je travaille en collaboration avec le Directeur technique et la coordinatrice des équipes jeunes
- Je respecte les membres du Comité (tous bénévoles) et les décisions prises par ceux-ci

CODE D'ÉTHIQUE DES PARENTS

- Je veille au respect de la charte par mon enfant
- J'accompagne et encourage mon enfant lors de ses matches et/ou autres moments sportifs
- Je mets **toujours** l'accent sur le plaisir de jouer (éviter la pression des résultats et les attentes irréalistes quant à ses prestations sportives)
- J'encourage l'esprit d'équipe et le fair-play
- J'averti le plus rapidement le coach en cas d'absence de mon enfant
- Je respecte le coach qui assure seul le coaching et la gestion du groupe lors des entraînements et des matches
- Je respecte les décisions de l'arbitre
- Je refuse toute forme de violence et de tricherie
- Je m'implique dans les événements sportifs (match, tournoi, ...l'équipe de mon enfant :
- En étant présent à la table lors des matches (chrono, feuille, ...)
- En lessivant les équipements
- Je participe et m'implique lors des différents événements organisés par le Club (réunion d'information, souper, ...)
- Je paye la cotisation annuelle de mon enfant et remets le certificat médical dans les délais requis
- Je respecte les membres du Comité (tous bénévoles) et les décisions prises par ceux-ci.

Programme de reprise

La pandémie de Covid-19 nous a forcé à nous mettre à l'arrêt depuis un long moment. Tout le monde n'est pas resté actif. Pour reprendre en toute sérénité, en douceur et sans contrainte, nous vous proposons un programme de reprise progressif qui durera 6 semaines.

Il n'est pas obligatoire mais vivement conseillé de le suivre pour éviter d'éventuelles blessures à la reprise.

Il est important de garder 1 jour minimum de repos entre chaque séance et il est très important d'écouter son corps.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à envoyer un mail à info@jsb-maffle.be

	Séance 1	Séance 2	Séance 3
Semaine 1 Du 28/6 au 4/7	1h de vélo	2 tours : 10 pompages 10 squats 20 abdos 10 fentes	Repos
Semaine 2 Du 5 au 11/7	15 minutes de running	2 tours : 30" planche sur les avants bras 30" planche sur le côté gauche 30" planche sur le côté droit 30" de pompages	1h de vélo
Semaine 3 Du 12 au 18/7	15 minutes de running	3 tours : 10 pompages 10 squats 20 abdos 10 fentes	15 minutes de running
Semaine 4 Du 19 au 25/7	Repos	20 minutes de running	2 tours : 30" planche sur les avants bras 30" planche sur le côté gauche 30" planche sur le côté droit 30" de pompages
Semaine 5 Du 26/7 au 1/8	1h de vélo	3 tours : 10 pompages 10 squats 20 abdos 10 fentes	20 minutes de running
Semaine 6 Du 2 au 8/8	25 minutes de running	3 tours : 30" planche sur les avants bras 30" planche sur le côté gauche 30" planche sur le côté droit 30" de pompages	25 minutes de running

Cotisation annuelle

Suite aux événements covid-19, la partie cotisation non utilisée (U14 à P3) est déduite de la cotisation 2021-2022. Pour les nouvelles inscriptions, le montant est inchangé.

Catégories	<u>Versement de la cotisation avant le 31/08/2021</u>	<u>Versement de la cotisation entre le 31/08 et le 15/09/2021</u>	<u>Versement de la cotisation entre le 16/09 et le 01/10/2021</u>
Babies	120€	130€	140€
U8 à U12	200€	210€	220€
U14	40€	50€	60€
U15 & U16	40€	50€	60€
U18	40€	50€	60€
P3	29€	39€	49€
Vétérans	10€	20€	30€

Nouvelles inscriptions :

Catégories	<u>Versement de la cotisation avant le 31/08/2021</u>	<u>Versement de la cotisation entre le 31/08 et le 15/09/2021</u>	<u>Versement de la cotisation entre le 16/09 et le 01/10/2021</u>
Babies	120€	130€	140€
U8 à U18	200€	210€	220€
U21 / P3	145€	155€	165€
Vétérans	85€	95€	105€
Réduction de 20€ pour le 2 ^{ème} membre de la même famille, 30€ pour le 3 ^{ème} et gratuit pour le 4 ^{ème} .			

A verser sur le compte : BE31 0688 9764 0855

Communication : Cotisation 2021-2022 + Nom, Prénom du joueur & catégorie.

Passé ce délai, l'accès aux activités sportives (entraînements et matches) sera **suspendu** jusqu'à la perception complète de la cotisation.

C Demander le remboursement à votre mutuelle ! Document à déposer dans la boîte aux lettres de la secrétaire (ou à défaut à remettre à l'entraîneur) **en y mentionnant le nom du joueur, le montant de la cotisation et la date du virement.**

Pourquoi une cotisation ?

Les cotisations interviennent en partie à couvrir les frais de Fédération (Affiliation, assurances) et divers frais de fonctionnement (encadrement, équipements, matériel, location de salle ...). La cotisation accorde le droit d'accès aux entraînements ; c'est le formateur qui valide la participation aux compétitions (championnat et coupes).

!!! DATE DE CLOTURE DES COTISATIONS : 1^{ER} OCTOBRE 2021 !!!

Équipes / horaires / coaches / dates reprise

Catégories	Horaires	Matches à domicile	Coaches	Dates reprise
Provinciale 1 + U18, U21	Mardi & jeudi 21h00 – 22h30	Samedi A 20h30	Patrick Verdun	Mardi 10/08
Provinciale 3 + U18, U21	Lundi 21h – 22h30	Samedi A 18h30	Jérôme Godin	Lundi 09/08
Vétérans	Dimanche à 19h		Alexandre Pairon	Dimanche 05/09
Maxi Basket Jeunes				
U21 Provinciaux (2001-2004)	Vendredi 17h30-19h	Samedi B 13h	Julien Matthys Manu Meunier	Mardi 10/08
U18 Provinciaux (2005-2006)	Mercredi 16h30 – 18h Vendredi 17h30 – 19h	Samedi A 15h	Julien Matthys	Mardi 10/08
U16 Provinciaux (2006-2007)	Mardi & Jeudi 16h30 – 18h	Samedi A 11h	Guillaume Delfante & Alex Gourdin	Mardi 10/08
U16 awbb (2006-2007)	Lundi & Mercredi 19h30 – 21h	Samedi A 9h	Jérémie Quensier	Lundi 09/08
U14 Provinciaux (2008-2009)	Mardi & jeudi 19h30 – 21h	Samedi A 13h	Dennis Godin	Mardi 10/08
Mini basket Jeunes				
Groupe U12 (2010-2011)	Mardi & jeudi 18h – 19h30	Samedi A 17h (Gr1) Samedi B 10h30 (Gr2)	Célia & Manu Meunier	Mardi 17/08
Groupe U10 (2012-2013)	Lundi & mercredi 18h00 – 19h30	Samedi B 9h (Gr1) Samedi B 12h (Gr2)	Elodie Vanbokestal & Didier Hoyas (Paï)	Lundi 16/08
Groupe U8 (2014-2015)	Lundi 16h30 – 18h Mercredi 14h – 15h30	Mini tournoi	Antoine De Suray & Orian Allard	Lundi 16/08
Babies Gr1 (3 & 4 ans) Gr2 (5 & 6 ans)	Dimanche Gr1 9h – 10h15 Gr2 10h15 – 11h30		Didier Hoyas (Paï)	Dimanche 05/09

→ Entraînements spécifiques : vendredi 16h30 – 17h30. Séances ouvertes à tous.

→ Les U21 & U18 seront invités à participer aux entraînements P1 &/ou P3 tout au long de la saison.

Organigramme

Pool administratif :

Président	Matthys Patrice	@ : president@jsb-maffle.be GSM : 0478/56 89 02
Secrétaire	Carine Flamme	@ : secretaire@jsb-maffle.be GSM : 0477/34 30 70
Trésorier	Ciavarella Saverio	@ : tresorier@jsb-maffle.be
Responsable Sponsoring	Didier Delfante	@ : sponsoring@jsb-maffle.be GSM : 0475/44 82 17
Webmaster	Olivier Delplace	@ : webmaster@jsb-maffle.be

Pool sportif :

Coordinateur administratif	Claude Declève	@ : directeur-technique@jsb-maffle.be
Coordinateurs sportifs	Patrick Verdun & Julien Matthys	@ : info@jsb-maffle.be
Responsable calendrier seniors & jeunes	Aubin Vandemoer	@ : responsable-calendrier@jsb-maffle.be GSM : 0497/ 78 79 47
Responsable équipements & matériel	Stéphane Vandenbogaerde	@ : equipement@jsb-maffle.be GSM : 0478/73 68 36
Délégué principal	Rudy Vandenbogaerde	@ : delegue@jsb-maffle.be GSM : 0495/74 08 54

Pool festif

Présidente	Marie Leleux	@ : festy-girls@jsb-maffle.be GSM : 0499/14 11 91
------------	--------------	---

Site Internet : jsb-maffle.be

Page Facebook : [JSB Maffle](https://www.facebook.com/JSB-Maffle)

Le certificat médical

à remettre à votre coach ou délégué

avant la reprise des activités

Important !

- Seul le modèle officiel 2021-2022 fourni ci-dessous sera accepté (pas de certificat papier libre).
- Vérifier si toutes les lignes sont complétées (y compris la date , le lieu de naissance et le domicile).
- Dater et signer la clause anti-dopage (le joueur et l'un des parents pour les mineurs).

✂



CERTIFICAT MEDICAL Saison 2021 – 2022

Je soussigné(e), Docteur en Médecine à
atteste avoir examiné aujourd'hui Mlle/ Mme/ M.
né(e) le, à habitant
et n'avoir constaté, à la date de ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du
basket-ball.

Fait à, le

Identification du médecin

Signature

Le sportif reconnaît par sa signature qu'il a parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'il a pris connaissance et accepte le règlement antidopage de l'AWBB et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage), instance disciplinaire de l'AWBB en matière de violation des règles antidopage. Il accepte irrévocablement que toutes les poursuites disciplinaires pour fait de dopage, tel que défini par le décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 et le règlement antidopage de l'AWBB seront portées devant la C.I.D.D., seule instance disciplinaire compétente à son égard. »

Date et signature du sportif et, le cas échéant, celle d'un de ses représentants légaux.

✂

Que faire en cas d'accident ?

Depuis le 1er juillet 2018, c'est de nouveau Ethias qui assure les membres de l'AWBB.
Les conditions générales et spéciales sont consultables en suivant le lien:
<http://www.awbb.be/assurances/>

Nous vous recommandons d'en prendre connaissance.

Des documents de déclaration d'accident seront mis à votre disposition et à celle des coaches dans nos locaux.

Ils sont également téléchargeables sur le site de l'AWBB:

<http://www.awbb.be/formulaires-pour-les-clubs/>

Ethias demande que les déclarations lui parviennent **dans un délai de huit jours**.

Veillez donc les transmettre le plus rapidement possible au secrétariat : **par e-mail de préférence** : secretaire@jsb-maffle.be, par courrier postal ou en la remettant en mains propres à un membre du comité. Tout document simplement déposé dans un bac à courrier vous fait courir le risque de dépasser le délai imparti.

!! N'oubliez pas qu'il faut remettre un certificat de guérison avant toutes reprises des activités sportives !

Nous vous souhaitons dès à présent une saison sans pépins.

Notre partenaire privilégié :

Une offre complète de gamme de soins dans un même centre médical.



Arnaud Matthys sprl
arnaud.matthys@live.be
0499 33 20 10
Chaussée de Mons, 370
7800 ATH

R.G.P.D.

Le règlement général pour la protection des données s'applique également aux associations sportives.

Notre club, affilié à l'Association Wallonie-Bruxelles de Basketball, adhère à la déclaration de politique de confidentialité publiée par celle-ci sur son site internet en date du 25/05/2018 et s'engage à la respecter.

Elle est consultable en suivant le lien:

<http://www.awbb.be/news/politique-de-confidentialite-rgpd/>

Vos données personnelles seront conservées par le club aussi longtemps que vous ou votre enfant êtes membre de la JSB Maffle.

Vous avez le droit de les consulter et de les modifier. Nous vous demandons de veiller à ce qu'elles soient mises à jour en cas de modifications en contactant la secrétaire : secretaire@jsb-maffle.be

Dans le cadre de nos activités, elles peuvent être communiquées aux coaches, aux membres du comité et aux différentes instances régionales et provinciales de l'AWBB.

En aucun cas, elles ne seront transmises à des sociétés commerciales sans votre accord.